

Adia CHERMELEU¹

Existe-t-il une identité européenne ? Les nombreux débats et études sur ce sujet ne doutent pas du sentiment d'appartenance des peuples européens à un espace culturel et historique dont les représentations ont consolidé un substrat anthropologique spécifique et un vouloir être politique partagé. L'Union européenne constitue aujourd'hui une réalité sociale, économique et administrative, au-delà de la montée de nouvelles incertitudes issues de la crise et du changement du contexte culturel et politique global. Le questionnement sur l'identité européenne traduit justement ce sentiment d'insécurité qui se manifeste depuis plus d'une dizaine d'années suite à la (post)modernité vécue comme porteuse de risques. La réflexion scientifique identitaire signale aussi une dépolitisation de la politique ou, de toute façon, un changement des rapports politiques entre les hommes, dans le sens arendtien, afin de construire un espace public qui soit propre à l'Europe et qui puisse dépasser le déficit de sens actuel.

La question de l'identité européenne, que l'on a commencé à se poser après la première guerre mondiale, est devenue progressivement une prise de conscience de la perte d'hégémonie d'un continent qui a toujours eu le sentiment d'une mission universelle de civilisation et qui se voit contraint à réfléchir sur soi-même et sur sa place dans un monde en mutations. Le grand décalage qui existe entre les élites et les préoccupations des peuples, l'articulation des identités nationales, la crise de légitimité de l'État dans un monde ouvert, l'émergence de nouvelles formes de régulation politique et juridique, le chômage et la stagnation économique, les questions énergétiques, les relations internationales, notamment la politique à l'égard des États-Unis et de la Russie ou de la Chine et le Proche-Orient représentent tant de défis actuels auxquels l'Europe doit faire face pour créer une Union plus transparente et plus efficace.

La crise de la zone euro est aussi un test important et les échecs des politiques monétaires ont cristallisé de plus en plus un euroscepticisme communicatif. En même temps, on continue de penser l'Europe au travers de l'idée d'Europe occidentale, alors que l'Europe est aujourd'hui tout autre chose. Ce qui importe désormais c'est de réaliser l'harmonie des Européens avec leur avenir et la mise en place d'un modèle de convivialité européenne dans toutes ses dimensions, économiques, institutionnelles et sociopolitiques : projet difficile et complexe dont la construction constitue le cheminement identitaire des peuples européens. Si auparavant, les identités étaient le point de départ, désormais, une action politique devrait transformer les identités en <<chose commune>>, maintenant, les identités sont le point d'arrivée. On attend de l'ordre politique qu'il les protège telles qu'elles sont dans un horizon incertain. Toujours en construction, l'Europe demeure loin de l'unité parce que la synthèse politique ne se fait plus ou est très fragile. Confrontée au grand mouvement planétaire et à la précarisation du monde du travail, elle cherche ses références et ses valeurs permanentes qui se trouvent sur le socle d'une construction institutionnelle authentique, au-delà des considérations géographiques ou économiques.

Identité européenne et Europe des valeurs.

Les niveaux d'identification à partir de l'Europe se fondent sur des partitions transversales aux nations, en sachant que, dans certains pays, le pouvoir politique est antérieur à la nation qu'il a d'ailleurs créée. L'appartenance européenne n'élimine pas les identités nationales, par contre, nous assistons à un processus dans lequel les substrats des représentations morales et culturelles de l'Europe changent de place en se situant à un niveau supranational pour (re)créer un éthos européen de plus en plus conscientisé et partagé. C'est la capacité des êtres humains d'assumer plusieurs identités à la fois et d'éprouver des solidarités multiples avec un groupe et les valeurs de ce groupe. La notion même d'identité est polythétique, une multitude de définitions seraient nécessaires pour délimiter ses

¹ Contact cheradia2000@yahoo.com

niveaux et définir leur fonctionnement transversal. Le caractère indéfiniment pluriel de l'identité européenne relève d'une multitude de questions concernant ses différentes facettes reliant des visions partagées du monde, des plis culturels, des institutions, des sentiments. La difficulté de répondre à la question, « Qu'est-ce qu'être Européen ? » renvoie à d'autres interrogations posées en termes d'expérience commune et de gestion de l'altérité, notamment, « Quels sont les éléments de l'identité européenne ? » ou à des valeurs qui ont créé un modèle civilisationnel et une communauté de destin.

Paradoxalement, l'équilibre européen, selon le principe de l'unité dans la diversité serait le résultat de contradictions génératrices de valeurs culturelles, morales et politiques à vocation universelle : le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme qui ont, au centre, la notion de la personne humaine; la foi chrétienne appartenant à la tradition européenne, mais l'athéisme aussi et la capacité de dialoguer avec d'autres religions; la défense de la hiérarchie mais aussi l'égalité devant la loi et le respect de la démocratie; un héroïsme de la raison à côté du mysticisme; le changement comme continuité; la révolution autant que la réforme ou le conservatisme ; la vocation scientifique et la création artistique ; l'esprit critique et la tolérance; le détachement de soi comme intégration d'autrui en tant que capacité d'intégrer les différences sans les faire disparaître.

L'identité européenne est fondée à la croisée des valeurs et symboles qui dépassent le cadre de ses origines, de la Grèce antique, au droit romain, à l'héritage chrétien, à l'idéalisme allemand et à l'époque des Lumières. Toutes ses valeurs ont cristallisé un imaginaire européen qui a nourri un idéalisme normatif lié à la pensée rationnelle en Occident. C'est plutôt l'identité en tant qu'état d'esprit ou de conscience car l'Europe est une <<communauté imaginée>> et c'est dans ce monde des mythes, des symboles et des représentations culturelles que l'esprit européen s'exprime. L'universalisme européen est ancré dans les cultures nationales qui se nourrissent toujours de cet imaginaire. Le déclin actuel de la symbolique nationaliste accompagne une ouverture autocritique de la mémoire des peuples, dans le sens de la mise en commun des histoires nationales et la création d'une nouvelle identité politique. L'État de droit et la démocratie, valeurs fondamentales du projet européen ont la capacité de nuancer les discours nationalistes par l'encadrement et la normalisation des valeurs . C'est dans cette tension entre l'unité européenne et sa pluralité nationale, entre la pluralité culturelle et son unité civilisationnelle que réside son sens universel et donc son identité.

Identité européenne et territoires.

L'Union européenne est, de manière incontournable, un espace de droit, un ensemble de normes qui font partie du noyau dur de son identité dans son étape d'unification. Le droit communautaire et la jurisprudence de la Cour ont eu un impact considérable sur la création de l'espace judiciaire européen tandis que le Conseil de l'Europe œuvre en faveur de l'identité européenne par l'harmonisation des normes. La Convention européenne des droits de l'homme a remodelé les ordres juridiques nationaux et renforcé la conception de la dignité de la personne humaine si nécessaire, après la deuxième guerre et les expériences totalitaires de l'Europe de l'Est. La construction de l'espace démocratique européen a imposé le principe de séparation des pouvoirs, ainsi que la distinction fondamentale entre la sphère temporelle et la sphère spirituelle. Le caractère dialogique de l'identité comme résultat d'une série d'antagonismes internes entre le centre et la périphérie, entre la spécificité et l'adaptation, entre l'Ouest et l'Est, renvoie à la relation entre les notions d'identité et espace, avec les autres concepts associés : le territoire, le patrimoine, le rapport de forces, la gouvernance. Les territoires, l'ouverture des frontières et la décentralisation, la prééminence des logiques d'organisations internationales peuvent conduire à des crises identitaires ou à la construction de nouvelles identités. L'évolution historique du rapport entre espace public et espace privé se fait d'une manière différenciée, selon les représentations politiques et culturelles de la citoyenneté.

Des syntagmes comme <<patriotisme géographique>>, <<patriotisme constitutionnel>>, <<solidarité civique transnationale>> sont fréquents dans le discours identitaire actuel et portent sur le changement de rapport entre local et global comme résultat de *la crise de l'État* qui se manifeste dans les trois sphères liées à ses fonctions : la cohésion sociale, les grands équilibres macro-économiques et la

sécurité interne et externe. Perçu auparavant comme une réalité intangible et stable, l'État actuel se voit fragilisé par des phénomènes qui échappent souvent à son contrôle, comme la globalisation économique et la crise, le développement sans précédent des relations transnationales. L'idée de la disparition de l'État à long ou moyen terme paraît excessive, l'aspiration à la démocratie comporte toutefois une modification même du concept et une manière différente de penser la question identitaire. En tant que principal représentant de l'identité collective, le modèle de l'État européen souffre d'une crise de signification qui comporte une démythification de << l'État providence >>, ce qui peut générer parfois un réflexe de repli sur soi ou même une tension entre nationalisme et cosmopolitisme. Cette tension révèle la crise de l'État mais aussi du projet européen.

On voit croître l'autonomie de la société en face de l'État et l'autonomie des régions conscientes de leur identité culturelle et historique, ce qui signifie la fin du monopole étatique sur une gouvernance ayant des bases territoriales. L'Europe est souvent une contrainte de l'État dont l'économie est trop imbriquée dans le marché commun pour pouvoir imaginer une existence autonome. D'autre part, les États-membres de l'Union jouent le rôle des principaux acteurs d'intégration en demeurant les vecteurs de toute évolution du projet européen. À ce niveau, la notion d'identité européenne n'est plus une donnée objective, elle doit être comprise dans sa dimension évolutive, comme construit social. La crise multidimensionnelle traversée par l'État en devenir peut conduire, dans le temps, à un rôle de médiateur public dans les relations économiques et sociales européennes où interviennent des réseaux étatiques et non étatiques dans un jeu de plus en plus complexe. Ces mutations ne signifient pas la fin de l'État mais la nécessité d'adaptation de ses fonctions et la nécessité de repenser son sens dans la construction d'une identité du projet européen. Ce processus ne manque pas de risques, d'où le sentiment d'incertitude éprouvé par la plupart des Européens et le besoin de nouvelles interventions politiques. Certains chercheurs postulent déjà << la nécessité d'une élaboration des politiques sociales européennes distinctes des politiques sociales nationales >> et la naissance d'une *Union Européenne de Providence* qui, comme ce fut le cas pour la construction des États-Providence, <<pourrait devenir un vecteur de la cohésion européenne >>.

Identité européenne et Europe politique.

D'après la "Déclaration sur l'identité européenne", issue de la réunion du Conseil européen de Copenhague (décembre 1973), les éléments les plus importants qui caractérisaient cette identité étaient : l'acceptation des principes fondamentaux de la démocratie représentative, l'état de droit, la justice sociale, comme but du progrès économique, le respect des droits de l'homme. Si l'Europe s'interroge encore sur son identité, c'est parce que, dès les origines de l'actuelle Communauté, elle a essayé de mettre en œuvre un modèle d'Union Politique *tout à fait différent* de tous les modèles d'union au cours de sa turbulente histoire. Cette Europe de la démocratie, de la paix et de la prospérité, est devenue aussi l'aspiration de beaucoup d'autres pays européens. Les pratiques politiques et civiques, les institutions européennes, loin d'être stables et fortes, trahissent ce que Jurgen Habermas nommait << déficit démocratique >> ou déficit d'identité. C'est dans les moments historiques difficiles que se forge une identité politique et l'Europe communautaire n'échappe pas à cette règle. La crise actuelle est l'occasion idéale pour l'Europe de produire au plan politique des solutions concrètes à des problèmes immédiats même si elle montre encore beaucoup de faiblesses de nature institutionnelle.

L'infrastructure communicationnelle de l'espace public a eu pour fonction la transformation des problèmes sociaux dans des thèmes de débat en permettant aux citoyens de se référer à une dimension européenne post nationale. Dans la réalité, on constate une recomposition des rapports entre droit et politique, en même temps que l'émergence d'une culture politique susceptible d'être partagée par tous les citoyens européens. Les associations internationales d'entrepreneurs, les O.N.G., les syndicats exercent leur pression au niveau d'une gouvernance favorable à leur cause mettant en œuvre des mécanismes institutionnels de liaison avec la société civile et des schémas de solidarité communautaire. Les affiliations de groupes transnationaux ont accru la diversité des identités qui structurent l'action publique en déterminant la création de nouveaux espaces de démocratie et des formes de gouvernance plus ouverte et plus responsable. Cette refondation des identités a eu un fort

impact sur les formes de citoyenneté, en permettant la construction de l'identité européenne au-delà des frontières nationales. L'émergence d'un « patriotisme constitutionnel » ou d'une culture politique partagée latente œuvrent en faveur des souverainetés politiques sur un mode concerté d'envisager le pouvoir. En fait, il s'agit d'une *culture démocratique* ainsi que d'une *culture publique* qui commencent à s'élaborer par la sédimentation des pratiques communautaires des responsables politiques. L'autoréflexion de la mémoire devient le support d'un ordre cosmopolitique, d'une reconnaissance réciproque des peuples, d'un nouveau sens de « nous ». C'est le moment d'une autre interrogation : « Que voulons nous faire ensemble ? » et « Comment ? ». Pour Jules Ferry, la construction de l'identité et de la citoyenneté européennes ne doit pas reproduire l'histoire des nationalismes européens, elle doit emprunter une trajectoire novatrice aboutissant à « la construction inédite d'une souveraineté politique qui ne coïncide pas avec la souveraineté nationale ».

En proclamant l'avènement d'une « identité post nationale » et d'une « citoyenneté post étatique », cette théorie propose une partition nouvelle entre l'État (espace de la loi et de la démocratie) et la nation (espace de l'affect et du sentiment). Dans ce modèle, le citoyen européen conserve l'identification à la nation dont il est originaire, tout en partageant une culture politique et juridique démocratique commune à tous les citoyens européens. L'identité européenne est alors posée comme compatible avec le maintien des identités nationales préexistantes à l'intérieur d'un espace public européen de fait multinational. La fragmentation des cultures nationales en Europe ne serait pas un obstacle à la promotion d'une conscience politique commune qui s'enracine dans des conceptions partagées de la démocratie et de l'État de droit. Cependant, la dimension citoyenne n'est qu'une facette, très importante mais insuffisante, de l'identité européenne. Une Europe sans âme, sans solidarité authentique, menaçant les valeurs immatérielles les plus élevées n'est plus concevable. Il n'y a pas d'intégration réelle, et donc d'identité, sans l'élargissement de son propre horizon, sans l'ouverture effective et affective vers d'autres idées, histoires, paysages, confessions. L'Europe politique ou diplomatique ne résout pas le « supplément d'âme » dont ses citoyens ont besoin. Les Européens se sont sentis unis par la défense d'une certaine forme de vie à laquelle les citoyens ont pu accéder. Par exemple, la recherche scientifique au niveau de l'université, qui est toujours une invention européenne, a permis la collaboration des professeurs des différents pays et leur organisation en associations ou réseaux universitaires qu'il était impossible d'imaginer auparavant. La « pensée élargie » débloquée par cette « puissance civile » de l'Europe et de l'ouverture du monde peut créer les prémisses d'une identité plus large, plus cosmopolite, évoluant vers la cristallisation d'une identité européenne construite sur un nouveau « contrat social ». C'est un processus politique dans lequel société civile et gouvernance établissent des rapports d'interaction ou même des partenariats aux niveaux local, régional et européen. L'Europe post constitutionnelle s'achemine vers un modèle original d'État fédéral qui prévoit une sauvegarde de la souveraineté qui suppose aussi une nécessité fonctionnelle. Les politiques classiques étatiques sont déclassées par les interdépendances économiques et environnementales de plus en plus sensibles qui demandent une union politique européenne.

Selon Dominique Schnapper, la réalisation de la démocratie et d'une identité européenne requiert une « synthèse de l'universel et du particulier », une synthèse des valeurs européennes qui deviennent *principes* de reconnaissance, de réciprocité, de solidarité et de co-décision. Le pouvoir européen repose en vérité sur le principe de la coopération et non pas de la subordination entre les États membres. Une communauté politique post-nationale formée au sein des nations rêve d'une identité européenne à la croisée d'une « identité nationale évoluée » et d'une identité post-nationale. La réalité si plurielle de l'Europe possède une unité profonde et l'interrogation sur l'identité européenne, qui demeure indéfiniment ouverte, fait partie de la (re) construction de cette unité.